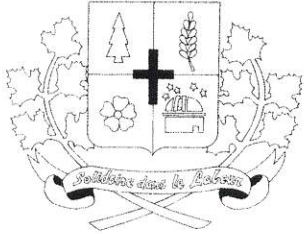


REÇU LE 08 MAI 2017



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 3 mai 2017

Copie de résolution

Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

À une séance ordinaire, tenue le 1^{er} mai 2017 et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes : Gilles Pelletier, Patrick Beaulieu, Alain Fortin, Frédéric Beaulieu, et Gratien Ouellet, secrétaire-trésorier, formant quorum sous la présidence de madame Sonia Larrivée mairesse, on procéda de la façon suivante :

Résolution numéro : 05-17-8223

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que, dans la dernière année, L'Autre-Toit du KRTB a accueilli 101 femmes et enfants et a offert plus de 1 760 services;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU que la violence conjugale est un problème de relations de pouvoir qui peut entraîner des séquelles physiques, psychologiques graves, pouvant aller jusqu'à la mort;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par monsieur Patrick Beaulieu, appuyé par monsieur Gilles Pelletier et résolu à l'unanimité de proclamer Saint-Louis-du-Ha! Ha! municipalité alliée contre la violence conjugale.

Extrait certifié conforme
Ce 3 mai 2017

Signature et fonction